OBJET: Mémorial des Tuileries en hommage aux victimes de l'esclavage colonial.

Monsieur le Président de la République,

Je souhaite aujourd'hui vous adresser une lettre. Simple, courte et concise, mais qui, pourtant, soulève une grande inquiétude.

En effet, le 10 mai 2019, à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, vous proclamiez : « Ce mémorial sera inauguré en 2021 et je souhaite que ce moment soit pour notre pays l'occasion de rendre aux victimes de l'esclavage, à leurs descendants, l'hommage solennel de la nation qu'ils méritent ».

De plus, le cahier des charges, publié en Juin 2020, stipule que le « *les noms et prénoms d'environ 200 000 personnes devront ainsi être inscrits de manière permanente* ». Cependant, il semblerait aujourd'hui que cette volonté ne soit plus d'actualité.

Une question demeure en moi : Pourquoi ?

Comment rendre hommage à ces victimes, leurs descendants ainsi que leurs familles si nous ne pouvons pas nous souvenirs d'eux ? Si nous ne leur donnons pas l'opportunité d'être honorés ?

Lorsque je passe devant des mémoriaux de guerre sous lesquels sont inscrits des listes de noms de soldats, cela me parait normal. Je prends alors le temps de m'arrêter et d'en lire quelques-uns. J'imagine les choses atroces qu'ils ont dû subir au péril de leur vie et j'en ressens une compassion et une tristesse immense. Mais, je pense aussi à ces personnes en tant qu'êtres Humains, j'imagine leurs expériences, leurs joies, leurs peines. Lire ces noms me permet à moi, aux Français et au monde entier de ne jamais oublier qui étaient ces personnes et ce qu'elles ont vécu.

Alors, pourquoi n'en est-il pas de même pour ce mémorial-ci?

Des noms. Des identités. Des personnes. Des vies volées.

Se rappeler. Honorer. Sensibiliser.

Ne sont-ils pas là les enjeux de ce mémorial?

Personnellement, et, en toute honnêteté, je souhaite me souvenir de ces victimes. Je souhaite qu'un jour, mes enfants et leurs enfants puissent s'en souvenir également, et qu'ils aient l'opportunité d'imaginer à leur tour ce qu'étaient leurs vies.

Refuser d'inscrire leurs noms, c'est refuser de leur donner l'importance et la place qu'ils méritent. C'est refuser d'admettre qu'ils ont, eux aussi, été français. C'est refuser de donner à leurs descendants la possibilité d'être fiers de leurs NOMS.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette lettre.

Veuillez agréer, Monsieur Le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Ilona